

Brevet de Technicien Supérieur Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques « CCST »



Objectifs

Le titulaire du BTS CCST assure la vente de biens et de services tout en apportant une expertise technique pour adapter l'offre aux attentes de la clientèle. Il dispose donc d'une double compétence : des compétences commerciales et un savoir technique.

Compétences

Avoir la capacité d'évoluer dans le domaine commercial, avoir de l'appétence pour des solutions techniques en relation avec les besoins des clients, disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet, disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.

Enseignements

- Conception et négociation de solutions technico-commerciales.
- Management de l'activité technico-commerciale.
- Développement de la clientèle et de la relation client.
- Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale.
- Culture générale et expression.
- Langue vivante étrangère.
- Culture économique, juridique et managériale.

Prérequis

Le BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques est accessible après :

- Baccalauréat Général.
- Baccalauréat professionnel.
- Autres diplômes de même niveau avec un parcours aménagé par équivalence.

Modalités et délais d'accès

- Retrait des dossiers de candidatures et inscription à partir du mois de janvier (nous contacter).
- Adaptabilité possible de la formation aux personnes en situation de handicap (nous contacter).
- Commission de validation des dossiers en Avril-Mai.
- Entretien individuel en Mai.
- Décision définitive de validation des candidatures fin Juin ;
- Date d'entrée en formation : septembre.

Personne en situation de handicap

Notre établissement étudie de manière individualisée avec chaque personne en situation de handicap (PSH) : l'accessibilité des locaux, l'accessibilité des outils et matériels pédagogiques, et l'adaptation des modalités d'examen. Au sein de notre personnel, un référent PSH dédié à ces fins vous accueillera et vous précisera toute mesure d'accompagnement.

Méthodes mobilisées

Cours théoriques et exercices pratiques : culture générale et expression, anglais, gestion, négociation, économie-juridique, management, relation client.

Formations Pratiques : Expertise technique, ateliers d'accompagnement, suivi des projets.

Modalités d'évaluation

- Évaluations et CCF
- BTS blancs
- Rédaction des dossiers présenter à l'examen
- Épreuves ponctuelles écrites et orales en fin de cursus ;
- Validité de l'examen par blocs de compétences, Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5 ;
- Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP 35801 :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35801/>

Poursuite d'études et passerelles

Le BTS CCST peut vous faire intégrer directement le marché du travail. Le BTS en alternance est un diplôme professionnalisant qui vous permettra d'acquérir deux années d'expériences professionnelles.

Vous pouvez cependant intégrer un bachelors spécialisé dans la vente, le business développement, la communication etc.... Pour obtenir un bac+3. Vous pourrez également poursuivre avec un Master 1, et un Master 2 si vous souhaitez obtenir un BAC +5. Il existe des écoles spécialisées dans différents secteurs du commerce et de l'ingénierie d'affaires dans lesquelles vous pourrez vous épanouir.

Perspectives d'embauche

L'insertion professionnelle des diplômés de BTS CCST est excellente : aucune difficulté d'embauche, les jeunes ayant très souvent des promesses d'embauches avant même la fin de leurs études ! Les étudiants ont chacun 4 à 5 offres d'emploi à l'issue de leur formation. Les entreprises ont impérativement besoin de commerciaux qui aient une parfaite connaissance technique de leurs produits.

En première insertion, ils occupent un emploi de vendeur - négociateur, technico-commercial, commercial itinérant ou sédentaire, attaché commercial, conseiller commercial, conseiller technico-commercial.

Après quelques années d'expérience, les diplômés de BTS CCST en alternance ont accès à des emplois à responsabilité plus large dont les appellations varient selon l'entreprise ou le secteur d'activité :

- Commercial
- Responsable régional des ventes
- Chargé d'affaires
- Négociateur industriel
- Directeur commercial
- Chef de secteur
- Responsable "grands comptes"
- Responsable d'agence
- Chef des ventes
- Ingénieur technico-commercial

Les emplois proposés proviennent de très nombreux domaines que ce soit en B to B ou en B to C, dans tous les secteurs tels que : l'agroalimentaire, l'industrie, l'automobile, le bâtiment, l'aéronautique, etc...

Qui peut bénéficier d'un contrat d'apprentissage ?

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 29 ans (révolus, 30 ans moins 1 jour).

L'âge maximum peut être porté à 34 ans (révolus, 35 ans moins 1 jour) dans les cas suivants :

- L'apprenti veut signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Dans ces cas, il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les 2 contrats.

Durée et déclinaison de la formation

La période de formation consiste à fournir un enseignement technique complété par des périodes de travail en entreprise. Sa durée est de 24 mois comprenant un rythme annualisé établi de la façon suivante : 1 semaine en entreprise et 1 semaine en Centre de Formation. Possibilité de rendez-vous pour l'étude de cas particuliers.

Coût

Aucun frais d'inscription et aucun frais de formation à la charge de l'apprenti.

Le salaire de l'apprenti – contrat d'apprentissage

Si vous souhaitez réaliser un contrat d'apprentissage ou que vous vous trouvez déjà en apprentissage, il faut savoir que la rémunération est différente en fonction de votre âge mais également de votre année d'étude.

Vous pouvez signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

	< 18 ANS	18 - 20 ANS	21 - 25 ANS	26 ANS et +
1ÈRE ANNÉE	27% Smic	43% Smic	53% Smic	Salaire le + élevé entre le Smic et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2ÈME ANNÉE	39% Smic	51% Smic	61% Smic	
3ÈME ANNÉE (redoublement)	55% Smic	67% Smic	78% Smic	

au 01/01/2024	Euros (€)			
	Valeur du SMIC	Horaire	Mensuel	Annuel
	Brut	11,65	1 766,92	21 203,04

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300>

Le montant du Smic net perçu par le salarié dépend de l'entreprise concernée et de certaines cotisations liées au secteur d'activité.

Contact

Ensemble scolaire Saint-Louis
Centre de formation
Clos Soubeyran BP 518
26402 Crest

Tel : (+33) 04 75 25 66 38

www.stlouis26.eu

marie-laure.blanc@stlouis26.eu

SIRET 77940962200015

Numéro déclaration d'activité 82 2600688 26

[RNCP 35801](#)

MAJ le 04/09/2024

